



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 juillet 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 11 juillet, le Conseil communautaire, légalement convoqué le 03 juillet 2024, s'est réuni à la Salle polyvalente du Bourget en Huile, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 37

Nombre de membres votants : 53

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN		JM. BLONDET	X
Georges	COMMUNAL	ARVILLARD		S. MARTINET	X
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Ludovic	DAL-PAI (Suppléant)	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT			X
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER		A. BRET	X
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD		S. SCHNEIDER	X
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET	X		
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY		JF. CLARAZ	X
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		

David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		D. FAUCONET	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		JP. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE		I. JARRIAND	X
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE		F. VILLAND	X
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. BOUVIER	X
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. POMA	X
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY		R. SAINT GERMAIN	X
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE		J. GACHET	X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

127-2024 DOMAINE DU CASTELET – CESSION DE SURFACES FONCIERES A TITRE GRACIEUX DANS LE CADRE DE REGULARISATIONS FONCIERES

Rapporteur : Jean-François DUC

Par délibérations des 16 juillet 2020 et 21 mai 2021, le Conseil communautaire a décidé la vente et a autorisé la signature de deux compromis de vente au domaine du Castelet à Villard Sallet, l'un au bénéfice de Monsieur et Madame RYDLEWSKI concernant le bâtiment Bauges, l'autre au bénéfice de la société DoubleT Promotion représentée par Monsieur Franck BRUSCO concernant le bâtiment Belledonne.

Ces projets se sont trouvés suspendus à la modification du PLU de la commune qui devait scinder sa zone AU pour permettre des opérations séparées.

La modification du PLU a été approuvée en septembre 2023 et les acheteurs ont pu reprendre leur projet respectif.

Le découpage parcellaire a depuis été réalisé par un expert géomètre, ce qui conduit à opérer deux cessions, qu'il est proposé de réaliser à titre gratuit :

- La cession d'une bande de 56 m² le long de la RD 28 au bénéfice de la commune de Villard Sallet, bande qui sera affectée au cheminement des piétons d'une part, et à l'alignement de la voirie départementale d'autre part. Les frais d'acte seront à la charge de la commune.
- La cession d'une emprise de 9 m² issue de la parcelle propriété de la communauté de communes cadastrée B-460 au bénéfice de la SCI DELVAL, afin de s'aligner sur sa parcelle contigüe B1007 ; il est à noter qu'un abri existe sur l'emprise à céder, à l'usage de la SCI DELVAL. Ce décroché de parcelle aurait dû être cédé à la SCI DELVAL lors de la cession du principal, décidée par délibération du 10 juillet 2014. Il s'agit aujourd'hui de corriger cette erreur et de régulariser cette situation. Pour cette cession, les frais de bornage et d'acte sont à la charge de la SCI DELVAL.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **CEDE** à titre gratuit à la commune de Villard-Sallet une emprise de 56 m² entre le bâtiment Bauges et la RD 28, les frais d'acte étant à la charge de la commune ;
- **CEDE** à titre gratuit à la SCI DELVAL une emprise de 9 m² prise sur la parcelle propriété de la communauté de communes cadastrée B-460, les frais de division parcellaire et d'acte étant à la charge de la SCI DELVAL ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer les actes et tous documents afférents à ces cessions.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

La Secrétaire de séance

Christelle HUGONOT

La Présidente,

Béatrice SANTAIS

